

SEANCE DU 27 JANVIER 2026

Gestion administrative :

Nouvelle Adresse : SICAS

305 Chemin du Pavillon

13103 MAS BLANC DES ALPILLES

Tél : 04 90 92 25 76 – E-Mail : asa.fumades@outlook.com

Référence : DEL_2026/01

Objet : Election du Président et du Vice-Président

Nombre de présents	5
Quorum 1 ^{ère} Réunion	5
2 ^{ème} Réunion	
Nombre de présents et représentés	5

Nombre de votants	5
Suffrages exprimés	
Pour	5
Contre	
Abstention	

L'an deux mille vingt six et le vingt sept janvier à dix-huit heures trente s'est réuni à la salle du foyer rural d'Orgon, les membres du conseil syndical de l'ASA DES FUMADES sur convocation de Monsieur le Président Cyril DEVOUX, adressée en date du 21 Janvier 2026.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632.

Vu les statuts de l'Association Syndicale Autorisée des arrosants des Fumades reçus en Sous-Préfecture en date du 6 Novembre 2009,

Vu la Délibération de l'Assemblée Générale AGO_2025/02 en date du 20 Novembre 2025 relative à l'élection des membres du bureau ;

Conformément à l'article 10 des statuts de l'ASA, lors de la réunion du Syndicat qui suit chaque élection de ses membres, ceux-ci élisent l'un d'eux pour remplir les fonctions de Président et un autre en tant que Vice-Président. Il y a donc lieu de procéder à l'élection du Président et du Vice-Président. Il est proposé d'effectuer un vote à main-levée ;

Vu la candidature présentée pour le poste de Président ;

- Mr DEVOUX Cyril

Vu la candidature présentée pour le poste de Vice-Président ;

- Mr DEVOUX Olivier

Où l'exposé,

Après vote à main levée, les membres du Bureau décident

ARTICLE 1^{ER} : d'élire à l'unanimité des membres présents Mr DEVOUX Cyril en qualité de Président.

ARTICLE 2 : d'élire à l'unanimité des membres présents Monsieur DEVOUX Olivier en qualité de Vice-Président

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

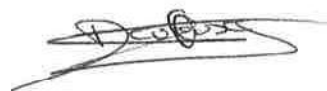
Le Président

Cyril DEVOUX



Nom et Prénom du second signataire

DEVOUX Olivier



Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le

06/02/2026

Date de réception en Sous-Préfecture le

06/02/2026

Accusé de réception en préfecture
013-291303022-20260127-DEL_2026-01-DE
Date de télétransmission : 06/02/2026
Date de réception préfecture : 06/02/2026